

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 septembre 2009

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la
Jeunesse

N° CP-2009-11-8-4

Service consulté

**DESIGNATION DE CONSEILLERS GENERAUX
DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES DE BUHL ET DE BURNHAUPT LE HAUT**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet la désignation de conseillers généraux dans les conseils d'administration des nouveaux collèges de BUHL et de BURNHAUPT LE HAUT.*

Les nouveaux collèges de BUHL et de BURNHAUPT LE HAUT sont mis en service à la rentrée de septembre 2009.

Conformément à la réglementation, il appartient à notre assemblée de désigner des conseillers généraux appelés à siéger au sein des conseils d'administration de chaque établissement. La Commission Permanente ayant délégation à cet effet, je vous propose de désigner pour chaque collège, un conseiller général, membre titulaire, et un conseiller général, membre suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER